

<https://www.ujfp.org/spip.php?article7974>

The logo for UJFP (Union pour la Justice et la Solidarité) consists of the letters 'UJFP' in a bold, red, sans-serif font. The letters are slightly shadowed, giving them a 3D appearance as if they are floating above a light-colored surface.

# Pourquoi les alliés d'Israël sont-ils subitement préoccupés par sa dernière annexion ?



pour comprendre - Analyses, opinions & débats -  
Date de mise en ligne : jeudi 16 juillet 2020

---

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

---

Par Joseph Massad

Joseph Massad est professeur de politique arabe moderne et d'histoire intellectuelle à l'université Columbia de New York. Il est l'auteur de nombreux livres et articles universitaires et journalistiques. Parmi ses livres figurent *Colonial Effects : The Making of National Identity in Jordan*, *Desiring Arabs*, *The Persistence of the Palestinian Question : Essais sur le sionisme et les Palestiniens*, et plus récemment *Islam in Liberalism*. Ses livres et articles ont été traduits dans une douzaine de langues.

13.07.2020 - L'annonce par Israël de son projet d'annexer 30 % de la Cisjordanie occupée a suscité beaucoup d'inquiétudes chez ses amis des gouvernements occidentaux, des organisations juives et des experts quant aux répercussions négatives potentielles sur le peuple palestinien, mais aussi sur Israël. Ils s'inquiètent de la perte du prétendu caractère "juif et démocratique" d'Israël et craignent qu'il doive sacrifier l'un pour l'autre.



Des Palestiniens manifestent contre le vol de leurs terres à Bidya, près de Salfit (photo Shehab Agency)

Quant aux amis arabes d'Israël, dont l'Autorité palestinienne, la Jordanie et plusieurs États du Golfe, ils s'inquiètent de la mort de la "solution à deux États".

Le roi Abdallah II de Jordanie a déclaré aux membres du Congrès américain qu'il craignait que l'annexion "radicalise les Palestiniens et donne du pouvoir aux extrémistes violents". Le Hamas bénéficierait de l'annexion". Il a également craint que l'annexion ait un impact négatif sur les efforts actuels d'Israël "pour construire des relations dans la région".

## Aucune répercussion négative

Cette réaction contraste avec les arrangements que tous les amis occidentaux et arabes d'Israël, et même les Nations unies, ont offerts à l'"État juif" pendant des décennies, malgré son annexion illégale de territoires après sa

création en mai 1948.

Cette année-là, Israël a annexé la moitié des territoires alloués aux Palestiniens par la résolution 181 de l'Assemblée générale des Nations unies de 1947. Israël a ensuite annexé Jérusalem en 1967 et plus formellement en 1980, et le plateau du Golan en Syrie en 1981. Il est vrai que l'ONU et de nombreux pays ont condamné tout ou partie de ces annexions, mais il n'y a jamais eu de répercussions négatives pour Israël.

S'inspirant de la résolution 181, qui reste à ce jour la seule base juridique pour l'établissement d'un État juif en Palestine, les milices sionistes se sont lancées le 30 novembre 1947 - au lendemain de l'adoption de la résolution - à la conquête d'une grande partie de la Palestine et l'expulsion du plus grand nombre possible de Palestiniens. À la fin de leur invasion, les sionistes avaient occupé tout le territoire qui leur avait été alloué par la résolution 181 et la moitié du territoire alloué aux Palestiniens. Ils ont également occupé Jérusalem-Ouest, que la résolution 181 a placé sous la juridiction de l'ONU.

Au total, plutôt que de prendre 55 % de la Palestine, les sionistes en ont pris plus de 78 %. Cela a posé un problème lorsqu'Israël a présenté une demande d'adhésion à l'ONU au premier anniversaire de la résolution 181, alors qu'il occupait encore des territoires palestiniens et de l'ONU.

Le Conseil de sécurité a examiné la demande et a adopté la résolution 69 en mars 1949, recommandant à l'Assemblée générale d'admettre Israël en tant qu'État "épris de paix". Le vote a été favorable à 9 contre 1, l'Égypte s'y opposant. Le Royaume-Uni s'est abstenu, comme il l'avait fait pour la résolution 181 en 1947.

## Refus d'indemniser les réfugiés

L'Assemblée générale était réticente à admettre Israël tant qu'il ne répondait pas aux questions des États membres sur ses violations de deux résolutions de l'ONU. Il s'agissait du refus d'Israël de déclarer des frontières officielles, de son occupation de la moitié du territoire alloué à l'État palestinien, de son occupation de Jérusalem-Ouest et de son refus de permettre aux réfugiés palestiniens de retourner dans leurs foyers à l'intérieur du territoire sur lequel Israël s'est établi, ainsi que de son refus d'indemniser ces réfugiés pour les biens perdus, comme le stipule la résolution 194, adoptée le 11 décembre 1948.

La résolution 194 a également établi la Commission de conciliation des Nations unies pour la Palestine, qui négociait à cette époque avec Israël sur la délimitation de ses frontières.

L'ambassadeur d'Israël, Abba Eban, né en Afrique du Sud, a répondu à ces questions le 5 mai 1949. Il a assuré à l'Assemblée générale que la question des frontières pouvait être résolue par "un processus d'ajustement pacifique des dispositions territoriales prévues" dans la résolution 181, et que "l'ajustement devrait être effectué non par des modifications arbitraires imposées de l'extérieur, mais par des accords librement négociés par les gouvernements concernés".

En outre, Eban a insisté sur le fait que le "problème des réfugiés" ne pouvait pas être réglé avant que la question des frontières ne soit réglée par des négociations séparées avec chaque État arabe, et qu'Israël ne pourrait pas négocier efficacement sans devenir d'abord membre de l'ONU.

Sur la question de Jérusalem, Eban a déclaré qu'Israël aurait préféré la juridiction de l'ONU si les États arabes n'avaient pas fait preuve de "résistance armée" et si l'ONU n'avait pas refusé de prendre le contrôle de la zone. Il a

précisé qu'Israël coopérerait toutefois avec l'ONU pour établir le contrôle de tous les lieux saints de la ville, dont la plus grande majorité se trouve à Jérusalem-Est occupée par la Jordanie.

Sur la base de ces assurances, l'Assemblée générale des Nations unies a admis Israël en tant que membre le 11 mai 1949 par un vote 37-12 en adoptant la résolution 273. Mais la résolution stipulait qu'Israël devait se conformer aux résolutions 181 et 194. Neuf pays, dont le Royaume-Uni, se sont abstenus.

## Ajustements territoriaux

Le lendemain, la Commission de conciliation a tenu à Lausanne une conférence à laquelle ont participé Israël, l'Égypte, la Jordanie, le Liban et la Syrie. Au cours de cette conférence, Israël a refusé de rapatrier ou d'indemniser les réfugiés palestiniens et a proposé d'annexer tous les territoires qu'il occupait illégalement, en guise d'"ajustement" territorial bilatéral. Les États arabes ont rejeté cette proposition, estimant que la proposition israélienne "impliquait des annexions plutôt que des ajustements territoriaux".

En effet, Israël a considéré les territoires conquis de l'État palestinien prévu et le territoire de l'ONU de Jérusalem comme faisant partie d'Israël, même si le seul document international qui accordait à Israël une forme de légitimité était les frontières stipulées par la résolution non contraignante 181.

C'est pourquoi, malgré les pressions croissantes des États-Unis, la Grande-Bretagne a été catégorique dans sa volonté de ne pas reconnaître Israël, arguant qu'elle ne le ferait qu'après que "les frontières de l'État soient clairement définies".

Cela a conduit le représentant américain à l'ONU à faire valoir que lorsque son pays a obtenu son indépendance en 1776, "le territoire n'avait même pas été entièrement exploré et que personne ne savait où s'arrêtaient les revendications américaines et où commençaient celles des États européens". Il semblerait que les colonies de colons européens blancs soient les mêmes, qu'elles aient été établies au XVIIIe ou au XXe siècle.

La reconnaissance britannique de facto d'Israël n'interviendra que le 30 janvier 1949, mais elle est le résultat d'après négociations avec les États-Unis. Les États-Unis, sous la pression des sionistes, avaient refusé de reconnaître l'indépendance de la Jordanie par rapport à la Grande-Bretagne en mai 1946, probablement parce que les sionistes n'avaient pas encore décidé quelle partie de la Jordanie ils voulaient conquérir.

Les Britanniques, cependant, devaient protéger leur État client et son chef, le roi Abdallah Ier, qui avait conclu un accord avec les Israéliens pour conserver les parties orientale et centrale de la Palestine que son armée dirigée par les Britanniques avait capturées à la fin de la guerre.

## Sauver la Jordanie

Le Haut comité arabe palestinien avait déjà mis en place le gouvernement de toute la Palestine (All-Palestine Government, APG) à Gaza en septembre 1948 ; il était reconnu par les États de la Ligue arabe, dont l'Égypte, la Syrie, le Liban et l'Arabie saoudite, mais pas la Jordanie. L'APG revendiquait la juridiction sur l'ensemble de la Palestine Mandataire.

## Pourquoi les alliés d'Israël sont-ils subitement préoccupés par sa dernière annexion ?

---

Le roi Abdallah Ier, ennemi traditionnel de l'autonomie palestinienne, a orchestré deux conférences, l'une à Amman en octobre, l'autre à Jéricho le 1er décembre 1948, dans le centre de la Palestine, avec la participation volontaire et/ou forcée de personnalités palestiniennes. Les participants à ces conférences l'ont déclaré "roi de toute la Palestine".

En janvier 1949, les Britanniques voulaient assurer le contrôle permanent du roi Abdallah sur la Jordanie et la Palestine centrale (plus tard la "Cisjordanie"), et avaient donc besoin de la reconnaissance de la Jordanie par les États-Unis comme prix de leur reconnaissance d'Israël - un accord qui sacrifierait les Palestiniens à Israël et sauverait la Jordanie des sionistes. Et ce fut le cas : les Britanniques ont reconnu Israël le 30 janvier 1949 et les États-Unis ont reconnu la Jordanie dès le lendemain.

Plus tard cette année-là, le 5 décembre 1949, le Premier ministre israélien David Ben-Gourion a unilatéralement annexé Jérusalem-Ouest et a déclaré qu'Israël n'était plus lié par la résolution 181, non seulement en ce qui concerne les territoires palestiniens qu'il avait conquis, mais aussi le contrôle de Jérusalem-Ouest par les Nations unies. Quatre jours plus tard, l'Assemblée générale des Nations unies a publié la résolution 303, déclarant que Jérusalem serait placée sous un régime international permanent.

Israël a rejeté la résolution et, le 14 décembre, a transféré les bureaux de Ben Gourion et de la Knesset à Jérusalem-Ouest. Ben-Gourion déclara : "Jérusalem a toujours été et sera toujours la capitale d'Israël". La Grande-Bretagne n'a reconnu Israël de jure que le 27 avril 1950, tout en exprimant encore ses réserves sur la question des frontières, y compris Jérusalem.

## Annexion de Jérusalem

Au moment où Israël a conquis le reste de la Palestine en 1967, le contexte international était encore plus favorable à ses annexions en cours.

La résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies de novembre 1967, que les États arabes ont acceptée, a légitimé l'annexion illégale par Israël de la moitié de l'État palestinien comme un fait accompli, tout comme l'ONU, qui a exigé le "retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit". La résolution ne fait aucune mention de l'occupation par Israël des territoires palestiniens et des territoires de l'ONU lors des "conflits" précédents.

Après la guerre de 1967, Israël a déclaré « unifiées » les deux parties de la ville divisée de Jérusalem, a étendu les frontières municipales de Jérusalem-Ouest pour englober Jérusalem-Est et a placé la ville entière sous la souveraineté et le droit civil israéliens. En 1980, la Knesset a officiellement annexé la ville, déclarant l'ensemble de Jérusalem "capitale" d'Israël.

En août 1980, la résolution 478 de l'ONU a condamné l'annexion, la jugeant "nulle et non avenue". Pourtant, cette même Jérusalem annexée s'est étendue depuis lors, aux dépens de la Cisjordanie, passant de six kilomètres<sup>2</sup>, dont la taille était sous contrôle jordanien, à 300 kilomètres<sup>2</sup>, et peut-être même jusqu'à un quart - certains disent 40 % - de la Cisjordanie.

En 1981, Israël a annexé le plateau du Golan à la Syrie, et d'autres résolutions de l'ONU l'ont condamné. Enfin, en 2002, Israël a construit son mur d'apartheid sur les terres de la Cisjordanie, s'emparant de 10 % supplémentaires de la Cisjordanie, qui se trouve maintenant du côté israélien du mur.

Aucune de ces annexions n'a eu de répercussions sur les relations d'Israël avec ses amis occidentaux. Même ses nouveaux amis arabes, dont l'Égypte, la Jordanie et l'Organisation de libération de la Palestine, ont fait la paix avec lui, sans exiger que l'une ou l'autre des annexions soit annulée - pas celles de 1949, 1967, 1980 ou 1981. En effet, la Grande-Bretagne allait rétablir son amitié étroite avec Israël, au point de lancer une invasion conjointe de l'Égypte en 1956. Les Britanniques ne soulèveront plus jamais la question des frontières ou de l'annexion.

## Expulsion et occupation

Alors pourquoi les gouvernements occidentaux et arabes et les organisations juives pro-israéliennes s'inquiètent-ils soudainement de l'annexion par Netanyahou de 30 % de la Cisjordanie occupée par Israël depuis cinq décennies, conformément à "l'accord du siècle" du président américain Donald Trump ?

Ceux qui s'opposent à l'annexion en raison de leur soutien à ce qu'ils appellent la "démocratie" israélienne semblent oublier que cette prétendue démocratie, avec ses douzaines de lois discriminatoires à l'égard des non-juifs, est devenue possible précisément grâce à l'annexion et à l'expulsion en 1948. Cette "démocratie" a été maintenue par de nouvelles expulsions, annexions et occupations depuis 1967. Pourquoi, alors, seraient-ils soudain dans les affres à l'idée d'une nouvelle annexion ?

Si l'on craint que les Juifs israéliens ne deviennent une minorité, ils le sont déjà depuis des années, sans que leur nombre décroissant n'affecte l'image "démocratique" ou "juive" d'Israël. Si le problème est le déni continu des droits des Palestiniens en Cisjordanie et à Jérusalem, le déni de l'égalité des droits des citoyens palestiniens d'Israël n'a jamais sapé l'image "démocratique" d'Israël en ce qui concerne ses amis.

Se pourrait-il que la simple formalisation de cette structure illégale de racisme et d'apartheid israéliens, sans la couverture cosmétique habituelle, soit ce qui inquiète les alliés d'Israël ? Se sentiraient-ils mieux si Israël accompagnait son annexion d'une expulsion plus massive des Palestiniens, ce qui rétablirait la suprématie démographique juive et réassurait son caractère juif et "démocratique" ?

Si tel est le cas, c'est bien ce qui inquiète les autorités et les experts jordaniens, dont beaucoup, à de notables exceptions près, ont exprimé nombre d'inquiétudes sur ce qui arriverait à la Jordanie, et non aux Palestiniens, en conséquence d'une plus grande annexion - à savoir, plus de réfugiés palestiniens - se retrouvant en Jordanie.

Israël est fondé sur le vol de territoire (officiellement appelé "annexion") et l'expulsion de populations. Mais rien de tout cela n'a assuré la pérennité d'Israël. Tout comme les opposants occidentaux et arabes qui craignent qu'Israël ne survive pas à la prochaine annexion, Netanyahou est convaincu que l'annexion permettra à Israël d'atteindre son 100e anniversaire. Personne ne semble se rendre compte que l'établissement même d'Israël en tant que colonie de peuplement sur des terres volées en 1948 et après a scellé son avenir dès le début.

Source : [Middle East Eye](#)

Traduction : MR pour ISM